

ANOVO

keep your digital world **smiling**

Rapport financier semestriel

au titre du premier semestre de l'exercice 2009/2010



Sommaire

1.	Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel	4
2.	Rapport semestriel d'activité au titre du premier semestre de l'exercice 2009/2010.....	4
2.1.	Faits marquants du premier semestre de l'exercice 2009/2010	4
2.1.1.	Gilbert Weill devient Président-Directeur Général	4
2.1.2.	Les actionnaires témoignent leur soutien au projet de développement en contribuant au large succès de l'augmentation de capital	4
2.2.	Activité et résultats du premier semestre de l'exercice 2009/2010	5
2.2.1.	Déploiement de la stratégie sur le premier semestre de l'exercice 2009/2010.....	5
2.2.2.	Résultats du premier semestre de l'exercice 2009/2010.....	5
2.3.	Principaux risques et incertitudes pour le second semestre de l'exercice 2009/2010 et perspectives.....	6
2.3.1.	Principaux risques et incertitudes pour le second semestre de l'exercice 2009/2010.....	6
2.3.2.	Perspectives	6
2.4.	Principales transactions entre parties liées.....	7
3.	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du premier semestre de l'exercice 2009/2010.....	7
4.	Comptes intermédiaires consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2009/2010.....	9
4.1.	Etat de résultat global consolidé	9
4.1.1.	Résultat.....	9
4.1.2.	Autres éléments du résultat global.....	10
4.2.	Etat de la situation financière consolidée	10
4.2.1.	Actifs.....	10
4.2.2.	Passifs et capitaux propres	11
4.3.	Tableau des flux de trésorerie consolidés.....	12
4.4.	Variation des capitaux propres consolidés	13
4.5.	Notes annexes aux comptes consolidés.....	14
	Note préliminaire.....	14
	Note 1. Faits marquants de la période	14
	Note 2. Principes comptables.....	14
	Note 3. Périmètre de consolidation.....	16
	Note 4. Notes sur l'état de situation financière consolidée - Actif.....	16
	Note 5. Notes sur l'état de situation financière consolidée - Passif	19

Note 6. Notes sur le compte de résultat consolidé	24
Note 7. Instruments financiers	26
Note 8. Engagements hors bilan.....	32
Note 9. Informations sectorielles	34
Note 10. Parties liées	35
Note 11. Evènements survenus après la clôture de l'exercice	35

1. Déclaration de la personne responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant au point 2 ci-dessous présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Boulogne-Billancourt, le 28 mai 2010.

Gilbert Weill

Président-Directeur Général

2. Rapport semestriel d'activité au titre du premier semestre de l'exercice 2009/2010

2.1. Faits marquants du premier semestre de l'exercice 2009/2010

2.1.1. Gilbert Weill devient Président-Directeur Général

Le 26 octobre 2009, Monsieur Richard Seurat a fait part au Conseil d'administration de son souhait de mettre un terme à sa collaboration avec le groupe ANOVO. Le Conseil d'administration, après avoir coopté Monsieur Gilbert Weill (Directeur Général de la région Europe Nord) aux fonctions d'Administrateur et l'avoir nommé Directeur Général Délégué le 26 octobre 2009, l'a nommé Président du Conseil d'administration et Directeur Général le 24 novembre 2009 aux lieu et place de Monsieur Richard Seurat, démissionnaire.

2.1.2. Les actionnaires témoignent leur soutien au projet de développement en contribuant au large succès de l'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Mixte du 5 février 2010 a voté une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, largement souscrite par les actionnaires en mars 2010 avec 13,4 M€ de demandes de souscription (soit 3,28 fois le niveau de l'émission) et un taux d'exercice du droit préférentiel de souscription de 90,24 %. 1 092 268 actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 4 euros (soit un nominal de 0,8 euros et une prime d'émission de 3,2 euros), à raison de 4 actions nouvelles pour 25 existantes.

Le produit brut de l'émission s'élève à 4 369 K€, dont 3 495 K€ de prime d'émission. Les frais associés (364 K€) ont été imputés sur la prime d'émission.

Le règlement-livraison ainsi que la cotation des actions nouvelles ont eu lieu le 31 mars 2010.

2.2. Activité et résultats du premier semestre de l'exercice 2009/2010

2.2.1. Déploiement de la stratégie sur le premier semestre de l'exercice 2009/2010

Dans une conjoncture économique pourtant complexe, le groupe est parvenu à développer avec succès sa stratégie sur deux niveaux.

- (i) **Développement commercial** : les nouvelles offres du groupe - plateformes (*hubs*) logistiques, régénération de produits et extension de garantie - sont en croissance de 12 % depuis le début de l'année et représentent 15 % du chiffre d'affaires sur le semestre. Par ailleurs, ANOVO a remporté plusieurs contrats significatifs depuis le début de l'exercice, tant dans ses métiers historiques que pour ses nouvelles offres, dont l'impact positif sur l'activité sera progressivement visible à partir du second semestre de l'exercice 2009/2010.
- (ii) **Contrôle des coûts** : pour faire face à la pression sur les prix et aux baisses de volumes confiés par les constructeurs de téléphonie mobile, ANOVO a poursuivi ses efforts de productivité et d'optimisation de son outil industriel.

Le groupe a ainsi maintenu son résultat opérationnel à 3,5 % du chiffre d'affaires.

2.2.2. Résultats du premier semestre de l'exercice 2009/2010

Les résultats du premier semestre de l'exercice 2009/2010 (du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010) ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mai 2010.

2.2.2.1. Compte de résultat

Comptes consolidés en M€, normes IFRS

	S1 2008/2009	S1 2009/2010
Chiffre d'affaires	190,2	181,0
Résultat opérationnel	7,3	6,4
En % du CA	3,8%	3,5%
Coût de l'endettement financier net	-2,7	-1,8
Autres produits et charges financiers	2,4	-0,4
Impôts sur les résultats	-2,1	-0,5
Résultat net	4,9	3,7
Résultat net hors éléments non récurrents majeurs ¹	3,1	3,7

¹ Au premier semestre de l'exercice 2008/2009, le groupe a comptabilisé 1,8 M€ de produits financiers à caractère exceptionnel.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier semestre de l'exercice 2009/2010 atteint 181,0 M€. A taux de change constants et hors effet de la cession, en 2009, des activités *On Site* en France, les ventes s'inscrivent en repli mesuré de 3,9%.

Le résultat opérationnel ressort à 6,4 M€, soit 3,5 % du chiffre d'affaires. Par comparaison au premier semestre de l'exercice précédent, la hausse du prix des pièces détachées et l'augmentation des dépenses commerciales pour soutenir le déploiement des nouvelles offres ont été en grande partie compensées par la baisse des coûts de production.

Grâce à la restructuration de la dette, le coût de l'endettement financier net a été réduit d'un tiers par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Il ressort à 1,8 M€.

Après prise en compte des autres charges financières (0,4 M€) et de la charge d'impôt (0,5 M€), le bénéfice net, part du groupe, s'établit à 3,7 M€.

2.2.2.2. Bilan et trésorerie

ANOVO a généré, au premier semestre de l'exercice 2009/2010, une capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier de 10,5 M€, en progression de 0,5 M€ sur 1 an malgré le repli de l'activité. Cette trésorerie d'exploitation a permis de compenser la hausse saisonnière du besoin en fonds de roulement. Les investissements sont restés stables, à 2,6 M€, soit 1,4 % du chiffre d'affaires.

Au 31 mars 2010, l'endettement financier net atteint 54 M€ pour des capitaux propres de 62 M€. Le ratio d'endettement financier net sur fonds propres a ainsi été ramené à 0,9.

2.3. Principaux risques et incertitudes pour le second semestre de l'exercice 2009/2010 et perspectives

2.3.1. Principaux risques et incertitudes pour le second semestre de l'exercice 2009/2010

Les principaux risques ou incertitudes identifiés pour le second semestre de l'exercice 2009/2010 sont :

- (i) le risque de baisse de volumes confiés par les opérateurs de téléphonie mobile ;
- (ii) le retard pris dans le déploiement de l'offre *Love2Recycle* auprès d'un grand opérateur de téléphonie.

Les risques financiers sont décrits en Note 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2009/2010.

2.3.2. Perspectives

Fort de résultats semestriels conformes à ses objectifs, ANOVO confirme les perspectives annoncées en début d'exercice, soit un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 350 M€ et un résultat opérationnel¹ supérieur à 3,5 % du chiffre d'affaires.

¹ Avant dépréciation des écarts d'acquisition.

2.4. Principales transactions entre parties liées

Aucune transaction significative entre parties liées n'a été conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2009/2010 autre que celles mentionnées à la Note 10 de l'annexe aux comptes consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2009/2010.

3. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle du premier semestre de l'exercice 2009/2010

<i>Maupard Fiduciaire</i>	<i>Ernst & Young et Autres</i>
<i>18, rue Jean-Mermoz</i>	<i>41, rue Ybry</i>
<i>75008 Paris</i>	<i>92576 Neuilly-sur-Seine Cedex</i>
<i>S.A. au capital de € 350.050</i>	<i>S.A.S. à capital variable</i>
<i>Commissaire aux Comptes</i>	<i>Commissaire aux Comptes</i>
<i>Membre de la compagnie</i>	<i>Membre de la compagnie</i>
<i>régionale de Paris</i>	<i>régionale de Versailles</i>

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- (i) l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société ANOVO, relatifs à la période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- (ii) la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe qui décrit le changement de méthode comptable relatif à la première application de la norme IFRS 8.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Paris et Neuilly-sur-Seine le 28 mai 2010

Les Commissaires aux Comptes

Maupard Fiduciaire

Ernst & Young et Autres

Dominique Bonnet

Any Antola

4. Comptes intermédiaires consolidés condensés du premier semestre de l'exercice 2009/2010

4.1. Etat de résultat global consolidé

4.1.1. Résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>notes</i>	<i>31/03/2010</i>	<i>31/03/2009</i>
		<i>6 mois</i>	<i>6 mois</i>
Chiffre d'affaires		181 037	190 205
Coût des matières consommées		(58 842)	(52 991)
Coût variable de production		(67 764)	(79 446)
Marge commerciale		54 432	57 767
Coût fixe de production		(28 143)	(29 733)
Marge brute		26 288	28 034
Coût Commercial		(1 236)	(976)
Frais administratifs		(17 791)	(18 490)
Autres produits et charges opérationnels	6.1	(876)	(1 314)
Résultat opérationnel		6 384	7 254
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6.2	37	172
Coût de l'endettement financier brut	6.2	(1 793)	(2 902)
Coût de l'endettement financier net		(1 757)	(2 730)
Autres produits et charges financiers	6.3	(421)	2 463
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		(5)	55
Impôts sur les résultats	6.4	(497)	(2 088)
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 704	4 954
Résultat net - Part des minoritaires		(32)	(11)
Résultat net - Part du groupe		3 673	4 944
Nombre moyen pondéré d'actions		6 825 640	6 825 639
Résultat net - Part du groupe		3 673	4 944
Résultat par action (en euros)		0,5381	0,7243
Nombre moyen pondéré d'actions ajusté pour le résultat dilué par actions		6 825 640	6 825 639
Résultat net - Part du groupe		3 673	4 944
Résultat dilué par action (en euros)		0,5381	0,7243

4.1.2. Autres éléments du résultat global

(en milliers d'euros)	notes	31/03/2010	31/03/2009
		6 mois	6 mois
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 704	4 954
Variation de la juste valeur des produits dérivés		158	(1 637)
Variation de la réserve de conversion		1 176	(1 895)
Éléments comptabilisés en capitaux propres		1 334	(3 532)
Résultat global		5 038	1 422
Attribuable aux intérêts minoritaires		44	2
Attribuable au groupe		4 994	1 421

4.2. Etat de la situation financière consolidée

4.2.1. Actifs

(en milliers d'euros)	notes	31/03/2010	30/09/2009
Écarts d'acquisition	4.1	53 095	53 095
Immobilisations incorporelles		4 555	4 342
Immobilisations corporelles	4.2	45 785	46 454
Actifs financiers	4.3	2 622	2 016
Impôts différés actifs	6.4	7 765	7 263
Participations dans les entreprises associées		272	278
Autres actifs non courants	4.4	3	5 403
Total des actifs non courants		114 099	118 851
Stocks et en-cours	4.5	15 821	13 891
Clients	4.6	70 705	68 575
Autres actifs courants	4.6	9 499	8 536
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.7	14 217	15 381
Total des actifs courants		110 242	106 382
Total des actifs		224 341	225 234

4.2.2. Passifs et capitaux propres

(en milliers d'euros)	notes	31/03/2010	30/09/2009
Capital		6 336	5 462
Primes d'émission		54 763	51 632
Résultat et réserves consolidés	5.1	1 651	(2 215)
Réserve de conversion		(433)	(1 597)
Actions propres		(294)	(294)
Capitaux propres - part du groupe		62 022	52 988
Intérêts minoritaires		215	309
Capitaux propres		62 237	53 297
Provisions - Part non courante	5.2	7 067	6 993
Dettes financières - Part à long terme	5.3	49 173	50 812
Impôts différés passifs	6.4	805	739
Autres passifs non courants	4.4	110	5 503
Total des passifs non courants		57 155	64 048
Provisions - Part courante		5 384	4 674
Fournisseurs		48 174	52 001
Autres passifs courants		32 284	33 382
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	5.4	19 106	17 832
Total des passifs courants		104 948	107 889
Total des passifs et des capitaux propres		224 341	225 234
Ratio dettes financières nettes / capitaux propres		0,9	1,0
Dettes financières nettes		54 062	53 263
Besoin en fonds de roulement		15 567	5 619

4.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)	31/03/2010	31/03/2009
	6 mois	6 mois
Résultat avant impôt consolidé	4 201	7 042
Élimination des provisions	722	291
Élimination des amortissements et dépréciations sur immobilisations et dépréciations des écarts d'acquisition	3 877	3 939
Élimination du résultat des sociétés mises en équivalence	5	(55)
Élimination des charges relatives aux stock-options	(103)	81
Élimination de l'impact de la valorisation à la juste valeur des produits dérivés	(128)	(4 481)
Élimination de l'impact de la revalorisation des immobilisations et de l'actualisation des provisions		
Élimination de l'impact de la cession de dette		
Plus ou moins value sur cession et déconsolidation	127	289
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	8 701	7 106
Élimination du coût de l'endettement financier net	1 793	2 902
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	10 494	10 007
(Augmentation) Diminution des stocks	(1 680)	(3 171)
(Augmentation) Diminution des créances	(1 230)	(5 834)
Augmentation (Diminution) des dettes	(6 668)	(2 129)
Variation du besoin en fonds de roulement	(9 577)	(11 135)
Impôts payés	(917)	(1 594)
Flux de trésorerie des opérations	0	(2 721)
Impact des variations de périmètre		
(Augmentation) Diminution des immobilisations incorporelles	(891)	(916)
(Augmentation) Diminution des immobilisations corporelles	(1 373)	(1 534)
(Augmentation) Diminution des immobilisations financières	(381)	(109)
Encaissements relatifs aux cessions d'immobilisations	45	479
Flux de trésorerie affectés aux investissements	(2 600)	(2 079)
Opérations d'augmentation de capital ¹	4 005	(599)
Remboursement des emprunts	(5 304)	(2 649)
Augmentation des emprunts	199	245
Variation nette des lignes de crédits et d'affacturage	3 986	4 886
Intérêts financiers nets versés	(1 793)	(2 902)
Flux de trésorerie affectés au financement	1 093	(1 019)
Variation du taux de change et reclassements de trésorerie	344	776
Flux de trésorerie	(1 163)	(5 043)
Trésorerie de clôture	14 217	8 283
Trésorerie d'ouverture	15 381	13 327
Flux de trésorerie	(1 164)	(5 043)

¹ Augmentation de capital de 4 369 K€, après déduction de 364 K€ de frais imputés sur la prime d'émission. Au 31 mars 2009, ce montant correspondait aux frais engagés relatifs à l'augmentation de capital réservée proposée aux actionnaires et rejetée lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2009.

4.4. Variation des capitaux propres consolidés

	Actions en circulation	Actions propres	Capital social	Prime d'émission	Résultat et réserves consolidés	Actions propres	Réserve de conversion	Capitaux propres - Part groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres consolidés
	(en nombre d'actions)		(en milliers d'euros)							
Au 30/09/2009	6 826 675	1 035	5 462	51 632	(2 215)	(294)	(1 597)	52 988	309	53 297
Charge relative aux stock-options					(103)			(103)		(103)
Augmentation de capital (AG du 5 février 2010)	1 092 268		874	3 131				4 005		4 005
Autres variations					138			138	(138)	
Juste valeur des produits dérivés					158			158		158
Réserve de conversion							1 163	1 163	12	1 176
Sous-total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					158		1 163	1 321	12	1 334
Résultat net de l'exercice					3 673			3 673	32	3 704
Sous-total des produits et charges de la période					3 831		1 163	4 994	44	5 038
Au 31/03/2010	7 918 943	1 035	6 336	54 763	1 651	(294)	(433)	62 022	215	62 238
Au 30/09/2008	136 533 483	20 717	54 614	2 480	(10 533)	(294)	(2 092)	44 175	298	44 473
Charge relative aux stock-options					81			81		81
Exercice de stock options	17									
Regroupement : 20 actions anciennes = 1 nouvelle action	(129 706 825)	(19 682)								
Juste valeur des produits dérivés					(1 637)			(1 637)		(1 637)
Réserve de conversion							(1 886)	(1 886)	(9)	(1 895)
Sous-total des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres					(1 637)		(1 886)	(3 523)	(9)	(3 532)
Résultat net de l'exercice					4 944			4 944	11	4 954
Sous-total des produits et charges de la période					3 307		(1 886)	1 421	2	1 422
Au 31/03/2009	6 826 675	1 035	54 614	2 480	(7 145)	(294)	(3 978)	45 677	300	45 976

4.5. Notes annexes aux comptes consolidés

Note préliminaire

Les états financiers intermédiaires consolidés du groupe ANOVO ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 26 mai 2010.

Le groupe ANOVO est leader paneuropéen du service après-vente des technologies numériques dans le cadre de l'offre *Triple Play* des grands Opérateurs des Télécommunications et du Multimédia (Voix/Données/Images).

Le groupe ANOVO a réalisé 365 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2008-2009 et compte 5 400 collaborateurs et 21 Centres d'Excellence au 31 mars 2010.

La société mère du groupe, ANOVO, est cotée sur Euronext Paris de NYSE Euronext (compartiment C).

Note 1. Faits marquants de la période

- L'Assemblée Générale du 5 février 2010 a voté une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, entièrement souscrite par les actionnaires en mars 2010. 1 092 268 actions nouvelles ont été émises au prix unitaire de 4 euros (soit un nominal de 0,8 euro et une prime d'émission de 3,2 euros), à raison de 4 actions nouvelles pour 25 existantes.

Le produit brut de l'émission s'élève à 4 369 K€, dont 3 495 K€ de prime d'émission. Les frais associés (364 K€) ont été imputés sur la prime d'émission.

Le règlement-livraison ainsi que la cotation des actions nouvelles ont eu lieu le 31 mars 2010.

- Le 26 octobre 2009, Monsieur Richard Seurat a fait part au Conseil d'administration de son souhait de mettre un terme à sa collaboration avec le groupe ANOVO.

Le Conseil d'administration, après avoir coopté Monsieur Gilbert Weill (Directeur Général de la région Europe du Nord) aux fonctions d'Administrateur et l'avoir nommé Directeur Général Délégué le 26 octobre 2009, l'a nommé Président du Conseil d'administration et Directeur Général le 24 novembre 2009.

Note 2. Principes comptables

Les normes IAS 1R - *Présentation des états financiers* et IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* (voir Note 2.1 ci-dessous et Note 9) sont appliquées pour la première fois.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes intermédiaires consolidés condensés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 mars 2010 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 septembre 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* ;
- IAS 23R - *Coûts d'emprunt* (révisée en 2007) ;
- IAS 1R - *Présentation des états financiers* (révisée en 2007) ;
- Amendements d'IAS 27 - *États financiers consolidés et individuels* ;
- IFRS 3 (révisée) - *Regroupements d'entreprises* ;
- Amendement d'IFRS 2 - *Paiements fondés sur des actions : conditions d'acquisition et annulations* ;
- Amendement d'IAS 39 - *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation, éléments éligibles à la couverture* ;
- Amendement d'IAS 32 et IAS 1 - *Puttable instruments* ;
- Amendement d'IFRS 7 - *Improving disclosures* ;
- Amendement d'IFRIC 9 et IAS 39 - *Dérivés cachés* ;
- IFRIC 12 - *Accords de concessions de services* ;
- IFRIC 13 - *Programmes de fidélisation de la clientèle* ;

- IFRIC 14 - *The Limit on a defined benefit asset, minimum funding requirements and their interaction* ;
- IFRIC 16 - *Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger* ;
- Améliorations aux IFRS (mai 2008), sauf IFRS 5, et notamment l'amendement d'IAS 38 - *Immobilisations incorporelles* appliqué aux frais de publicité et promotion.

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2009 dans ce référentiel est sans incidence sur les comptes du groupe ANOVO :

- IFRIC 15 - *Contrats de construction de biens immobiliers* ;
- IFRIC 17 - *Distribution of non cash assets to owners* ;
- IFRIC 18 - *Transferts d'actifs provenant de clients* ;
- Améliorations aux IFRS (avril 2009) dont certaines sont applicables au 1^{er} juillet 2009.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} octobre 2009, le groupe ANOVO a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Amendement d'IAS 32 - *Classement des émissions de droits* ;
- Améliorations des IFRS (avril 2009) ;
- Amendement d'IFRS 2 - *Group cash-settled share-based payment transactions*.

En outre, le groupe n'applique pas par anticipation les textes suivants publiés par l'IASB et qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 mars 2010 :

- IFRS 9 - *Instruments financiers* ;
- IAS 24 révisée - *Parties liées* ;
- Amendement d'IFRIC 14 - *Prepayments of minimum funding requirements* ;
- IFRIC 19 - *Extinguishing financial liabilities with equity instruments*.

Le processus de détermination des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du groupe est en cours.

2.1 Changement de présentation - Information sectorielle

La norme IFRS 8 - *Secteurs opérationnels* qui remplace la norme IAS 14 - *Information sectorielle* constitue un changement de méthode comptable. Elle définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Par ailleurs, la convergence des technologies sur lesquelles intervient le groupe ANOVO impose de faire évoluer les modalités de suivi des résultats opérationnels du groupe. Les évolutions technologiques qui font le dynamisme des marchés du groupe ANOVO démontrent qu'un suivi selon les anciens domaines d'activité *Telco* et *Multimédia*, entre lesquels la frontière est de plus en plus artificielle, de nombreux produits numériques relevant à la fois de l'un et de l'autre, n'est plus adapté. C'est la raison pour laquelle le management du groupe examine désormais les résultats opérationnels du groupe au niveau de chaque région et que les unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondront désormais seulement à une notion géographique (pays ou région).

Compte tenu de ces éléments, les secteurs d'activités opérationnels selon la norme IFRS 8 se définissent, pour le groupe ANOVO, comme étant les régions. La définition des secteurs d'activité est donc modifiée dans la mesure où l'information sectorielle de premier niveau selon l'ancienne norme IAS 14 - *Information sectorielle* était initialement présentée sur la base des domaines d'activité *Telco* et *Multimedia*.

Le groupe ANOVO a donc retenu 6 secteurs d'activités opérationnels :

- *UK* : Royaume-Uni et Irlande ;
- *Nordic* : Suède et Norvège ;
- *Amérique* : regroupe les sous-filiales opérationnelles situées au Chili et au Pérou détenues via la filiale à Panama.

- *France* : comprend les sociétés situées en France, auxquelles s'ajoutent les filiales situées en Belgique, Suisse et en Pologne ;
- *Italie* ;
- *Espagne*.

2.2 Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

Dans le cadre de la détermination de la valeur d'utilité des UGT, la direction du groupe a établi des projections de flux de trésorerie sur la base d'hypothèses représentant sa meilleure estimation de l'ensemble des conditions économiques qui existeront pendant la durée d'utilité de l'actif restant à courir. Les projections de flux de trésorerie établies par le management ont été réalisées sur la base des budgets opérationnels établis par le management de chacune des *business units* établis initialement en septembre 2009 pour les exercices 2009-2010 à 2011-2012, avec une extrapolation de un an sur 2012-2013 soit un horizon de prévision de 4 ans, avec une revue spécifique fin mars 2010 de l'exercice 2009/2010 afin de prendre en considération les résultats à fin mars 2010 et les prévisions du deuxième semestre. Des tests ont été réalisés afin de connaître la sensibilité du test de perte de valeur au taux d'actualisation, au taux de croissance à l'infini, et au pourcentage de marge brute figurant dans les business plans.

La société a procédé à une revue des différentes composantes du taux d'actualisation utilisé dans le cadre du test d'*impairment* sur les écarts d'acquisition ainsi qu'à une comparaison avec les taux utilisés par les entreprises comparables. Cette analyse a conduit à retenir un taux d'actualisation après impôt de 10 % correspondant au coût moyen pondéré du capital (contre 11 % utilisé initialement depuis 2003).

Les résultats des tests réalisés au 31 mars 2010 sont présentés dans la Note 4.1.

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1 Opérations réalisées sur la période

Néant.

3.2 Opérations réalisées sur l'exercice 2008/2009

Néant.

Note 4. Notes sur l'état de situation financière consolidée - Actif

4.1 Écarts d'acquisition

La convergence des technologies sur lesquelles intervient le groupe ANOVO (voir Note 2.1) a conduit le groupe ANOVO à modifier la définition des unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT correspondait initialement à un croisement entre un pays ou une région et un domaine d'activité (*Telco* et *Multimedia*). Une UGT correspond désormais uniquement à un pays ou une région.

Sur la base des tests d'*impairment* réalisés au 30 septembre 2009, la modification opérée sur la définition des UGT est sans impact dans la mesure où le test réalisé au 30 septembre 2009 selon l'ancienne définition n'avait conduit à ne constater aucune dépréciation.

Les tests d'*impairment* réalisés n'ont conduit à aucune dépréciation complémentaire. Au 31 mars 2010, la répartition des écarts d'acquisition nets par UGT est donc la suivante :

UK	22 747
Nordic	19 485
Amérique du Sud	2 015
France	6 516
Italie	266
Espagne	2 066
Total	53 095

4.1.1 Analyse de la sensibilité du test d'*impairment* aux hypothèses, pour les UGT sensibles

Les dépréciations complémentaires théoriques à constater en fonction d'une baisse de x points de marge brute (MB) pour chacune des UGT sensibles et pour chacune des années de prévision incluse dans le test (en millions d'euros) sont présentées dans le tableau ci-dessous (en millions d'euros) :

	MB en %	Nordic	Espagne	Autres UGT	Total
De 0,5 à 2,5	point(s) de MB en moins	0,0	0,0	0,0	0,0
3,0	point(s) de MB en moins	-1,1	0,0	0,0	-1,1
3,5	point(s) de MB en moins	-3,7	0,0	0,0	-3,7
4,0	point(s) de MB en moins	-6,2	0,0	0,0	-6,2
4,5	point(s) de MB en moins	-8,8	-1,3	0,0	-10,1

4.1.2 Analyse de la sensibilité du test d'*impairment* au taux d'actualisation et de croissance à l'infini, pour l'ensemble des UGT

Le test d'*impairment* n'est pas sensible à un changement raisonnablement possible du taux de croissance à l'infini, du taux d'actualisation ou de la combinaison de ces deux hypothèses.

4.2 Immobilisations corporelles

ANOVO a consenti des hypothèques sur un terrain et des bâtiments, la valeur de ces hypothèques s'élève à 239 K€ au 31 mars 2010 (371 K€ au 30 septembre 2009), respectivement 0 K€ sur les terrains (14 K€ au 30 septembre 2009) et 239 K€ sur les bâtiments (357 K€ au 30 septembre 2009).

4.3 Actifs financiers

(en milliers d'euros)	03/2010			09/2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Titres de participation	13 043	(13 026)	17	13 038	(13 021)	17
Dépôts & cautionnements	2 605		2 605	1 999	0	1 999
Total des actifs financiers	15 648	(13 026)	2 622	15 037	(13 021)	2 016

Le poste « Titres de participation » comprend les titres ANOVO Americas pour un montant brut de 12,9 M€. Ces titres sont intégralement provisionnés.

Le poste « Dépôts & cautionnements » inclut 2 M€ (1,6 M€ au 30 septembre 2009) de SICAV nanties au profit d'un fournisseur, des Douanes et du CREDOC.

4.4 Autres actifs non courants et autres passifs non courants

4.4.1 Autres actifs non courants

(en milliers d'euros)	03/2010			09/2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Impôts différés actif	7 765		7 765	7 263		7 263
Autres créances non courantes	8 221	(8 218)	3	13 610	(8 206)	5 403
Total	15 987	(8 218)	7 769	20 873	(8 206)	12 667

4.4.2 Autres passifs non courants

(en milliers d'euros)	03/2010	09/2009
Impôts différés passifs	805	739
Autres dettes non courantes	110	5 503
Total	915	6 243

Les impôts différés actifs sont traités dans la Note 6.4.

Poste « *Autres créances non courantes* » :

- au 31 mars 2010, ce poste comprend essentiellement le compte courant vis-à-vis d'ANOVO Americas pour un montant de 8,8 M€ intégralement provisionné ;
- au 30 septembre 2009, il comprenait également la part à plus d'un an d'un stock de pièces détachées pour un montant de 5,4 M€ sur lequel ANOVO ne supportait aucun risque car il était payable à la consommation et le stock non consommé devait être intégralement repris à son prix d'achat par le fournisseur. La dette correspondante figurait alors en « *Autres passifs à long terme* », pour le même montant.

Au 31 mars 2010, ANOVO et le fournisseur se sont accordés sur le montant des pièces détachées non consommées et un avoir de 4,8 M€ TTC a été émis en avril 2010 au profit d'ANOVO, comptabilisé en diminution de la dette initiale.

4.5 Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	03/2010	09/2009
Valeur brute	19 602	17 538
Provisions	(3 781)	(3 646)
Total stocks et en-cours	15 821	13 891

Détails de la valeur nette par type de stock :

(en milliers d'euros)	03/2010	09/2009
Pièces détachées, fournitures, emballages	14 696	12 158
Stocks en cours, produits intermédiaires et produits finis	1 125	1 734
Total stocks et en-cours	15 821	13 891

4.6 Créances d'exploitation courantes

(en milliers d'euros)	03/2010			09/2009		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Clients	73 443	(2 738)	70 705	72 154	(3 580)	68 575
Dépôts & cautionnements	653		653	393		393
Créances sociales	169		169	330		330
Créances sur l'État	1 014		1 014	1 041		1 041
Autres créances courantes	4 335		4 335	4 176		4 176
Charges constatées d'avance	3 328		3 328	2 595		2 595
Autres actifs courants	9 499		9 499	8 536		8 536
Total	82 942	(2 738)	80 204	80 690	(3 580)	77 110

Les autres créances comprennent notamment :

- une créance de 2,3 M€ sur l'auteur de la fraude interne découverte et décrite dans la Note 5.2, paragraphe « *Risques juridiques* » ;
- une créance résiduelle d'un montant de 400 K€ au 31 mars 2010, sur le cessionnaire des titres de la société Prima Comunicazione, correspondant au solde à recevoir sur un complément de prix de 1 M€.

4.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	03/2010	09/2009
Valeurs mobilières de placement	801	1 565
Disponibilités	13 416	13 816
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	14 217	15 381

Note 5. Notes sur l'état de situation financière consolidée - Passif

5.1 Capitaux propres et instruments dilutifs au 31 mars 2010

5.1.1 Options de souscription (stock-options)

Les options de souscription d'actions ANOVO en circulation s'inscrivent dans le plan voté lors de l'Assemblée Générale du 19 mars 2001. Suite au regroupement d'actions, 20 options de souscription d'actions donnent droit à 1 action.

Directoire ou Conseil d'Administration du	Options de souscription d'actions initialement émises	Option de souscription d'actions restant à souscrire à l'ouverture	Prix de souscription	Maturité par tiers chaque année	Date d'échéance	Options annulées sur la période	Actions souscrites sur la période	Bénéficiaires ¹	Options exerçables au 31 mars 2010	Options non matures au 31 mars 2010	Option de souscription d'actions restant à souscrire à la clôture
30-oct.-03	2 820 000	1 838 333	0,72 €	30-oct-05 30-oct-06 30-oct-07	30-oct-09 ²	(1 838 333)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres			0
19-juil.-04	3 345 000	2 015 000	0,93 €	19-juil-06 19-juil-07 19-juil-08	19-juil-2011	(550 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	400 000 255 000 810 000		1 465 000
24-juin-05	2 985 000	1 890 000	1,06 €	24-juin-07 24-juin-08 24-juin-09	24-juin-2012	(525 000)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	600 000 525 000 240 000		1 365 000
30-déc.-05	1 946 348	1 365 126	0,92 €	30-déc-07 30-déc-08 30-déc-09	30-déc-2012	(483 904)		Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres	631 222 250 000		881 222
Total	11 096 348	7 108 459				(3 397 237)	0	Mandataires sociaux Premiers attributaires Autres Total	1 631 222 0 1 030 000 0 1 050 000 0 3 711 222 0		1 631 222 1 030 000 1 050 000 3 711 222

¹ Les mandataires sociaux sont ceux en exercice au 31 mars 2010.

² Le Conseil d'administration du 22 novembre 2006 a décidé d'appliquer rétroactivement le même règlement à tous les plans encore valables. La durée de validité des plans décidés par les Conseils du 27 mars et du 30 octobre 2003 a donc été portée à 6 ans.

5.1.2 Détail du poste « Réserves consolidées »

(en milliers d'euros)

Réserve légale	490
Autres réserves de la société	3 990
Charges relatives aux stock-options	3 835
Juste valeur des produits dérivés	(1 463)
Conversion aux IFRS	791
Réserve de conversion	3 208
Autres réserves consolidées	(9 200)
Au 31/03/2010	1 651

5.1.3 Emprunt obligataire (OCEANE)

Au 31 mars 2010, il reste 4 249 obligations à option de conversion et / ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (Océanes) représentant une dette actualisée de 792 K€ (voir Note 5.3), à échéance octobre 2012 et donnant droit à 1 062 actions regroupées.

5.1.4 Calcul de dilution

(en nombre)

03/2010

Nombre d'actions moyen	6 826 675
Actions propres	(1 035)
Nombre d'actions moyen dans le cadre du calcul du résultat par action	6 825 640
Emprunt obligataire	0
Nombre d'actions moyen potentiel dans le cadre du calcul du résultat par action dilué	6 825 640

Les 1 092 268 actions nouvelles émises au terme de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée Générale du 5 février 2010 n'ont pas d'impact sur le calcul du nombre d'actions moyen car elles ont été livrées le 31 mars 2010.

ANOVO détient précisément 1 034 actions propres regroupées et 18 actions propres non regroupées. Par commodité, on retient 1 035 actions propres pour le calcul de dilution.

Au 31 mars 2010, les options de souscription (stock-options) et les obligations (Océanes) ne sont pas dans la monnaie.

5.2 Provisions - Part non courante

Risques juridiques

Les principaux contentieux et litiges en cours ont été provisionnés à hauteur du risque évalué par la société. Conformément aux recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers, la méthode globale de provisionnement est la suivante :

- les litiges provisionnés sont ceux faisant l'objet d'une procédure contentieuse, c'est-à-dire portés devant une juridiction ou un tribunal arbitral ;
- le montant de la provision correspond au risque analysé, au cas par cas, en fonction du risque maximum, ce risque maximum étant évalué après consultation des conseils internes et externes de la société en tenant compte du fondement juridique de la réclamation, du caractère réaliste des montants réclamés au regard des engagements souscrits et plus généralement du contexte de la réclamation. Le montant de la provision ne correspond donc pas nécessairement aux demandes de la partie adverse.

Le montant global des réclamations ou risques significatifs émanant de tiers (hors risques sociaux) et portés à notre connaissance s'élève à environ 5,35 M€ inscrits en dettes ou provisions au passif pour 1,5 M€.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le groupe a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des 12 derniers mois des

effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du groupe, à l'exception des réclamations ou risques de réclamations suivants non ou partiellement provisionnés :

- réclamation en 2008 d'actionnaires minoritaires d'une filiale portant sur la mise en œuvre d'un accord que la société conteste ; cette réclamation après analyse avec les conseils de la société, est apparue infondée ; à ce jour aucune procédure n'a été initiée ;
- réclamation en 2008 des créanciers obligataires portant sur le remboursement de l'emprunt obligataire ainsi que des dommages intérêts ; les fondements évoqués par les obligataires pour une telle réclamation paraissent à la société totalement injustifiés ; à ce jour aucune procédure judiciaire n'a été initiée ;
- mise en jeu de la garantie d'actif et de passif conférée dans le cadre de la cession d'une filiale, considérée comme infondée par la société ;
- réclamations d'anciens salariés relatives aux conditions de rupture de leur contrat de travail ;
- procédure initiée par le bailleur d'une filiale étrangère concernant une garantie consentie à son profit par la société ; les montants réclamés dans cette procédure sont, selon les estimations de la société, surévalués par rapport aux engagements existants ;
- litige avec un prestataire informatique relatif à la violation d'une clause de non concurrence; la société, après consultation de ses conseils, estime que compte tenu des éléments du dossier, cette procédure ne représente pas un risque significatif sur la situation financière ;
- découverte en septembre 2009 d'une fraude interne d'un montant de 2,3 M€ ; l'auteur de la fraude s'est engagé à rembourser les montants détournés ; ces reconnaissances de dettes (comptabilisées en « *Autres créances courantes* ») sont assorties de garanties portant sur des actifs immobiliers et sur des éléments incorporels de fonds de commerce.

5.3 Dettes financières, part à long terme

(en milliers d'euros)	03/2010	1 à 5 ans	plus de 5 ans	09/2009
Emprunts obligataires	792	792	0	775
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit ^{(1) (2) (3) (4) (5)}	41 435	17 613	23 822	42 791
Emprunts, dettes financières divers ^{(1) (3)}	6 946	2 911	4 035	7 247
Total emprunts et dettes financières	49 173	21 316	27 857	50 812
⁽¹⁾ Dont dette senior hors Océanes	28 192	13 250	14 942	29 687
⁽²⁾ Dont location-financement	18 503	5 738	12 765	18 609
⁽³⁾ Dont dette senior garantie par des nantissements de titres de filiales	24 980	11 733	13 247	25 986
⁽⁴⁾ Dont dettes filiales bénéficiant de garanties maison mère	11 278	1 881	9 397	11 579
⁽⁵⁾ Dont juste valeur des produits dérivés	1 050	1 050		1 104

5.3.1 Répartition des dettes financières à long terme entre les taux fixes et les taux variables :

(en milliers d'euros)	03/2010	09/2009
Taux fixe	4 870	4 332
Taux variable	44 303	46 481
Total	49 173	50 812

5.3.2 Répartition des dettes financières à long terme entre les devises :

<i>(en milliers d'euros)</i>		03/2010	09/2009
EUR	Zone Euro	48 599	50 188
GBP	Royaume Uni	2	30
Autres	Autres	572	595
Total		49 173	50 812

5.4 Concours bancaires courants et part des dettes financières à moins d'un an

<i>(en milliers d'euros)</i>		03/2010	09/2009
Emprunts, dettes auprès d'établissements de crédit ^{(1) (2) (3) (4) (5)}		5 148	5 916
Emprunts, dettes financières divers ⁽³⁾		623	2 659
Concours bancaires (affacturage) ⁽⁴⁾		11 622	7 228
Concours bancaires courants		1 713	2 029
Total des concours bancaires et part des emprunts à moins d'un an		19 106	17 832
⁽¹⁾ Dont dette senior hors Océanes		2 625	2 500
⁽²⁾ Dont location-financement		1 605	2 023
⁽³⁾ Dont dette senior garantie par des nantisements de titres de filiales		2 370	2 172
⁽⁴⁾ Dont dettes filiales bénéficiant de garanties maison mère		8 211	6 012
⁽⁵⁾ Dont juste valeur des produits dérivés		592	824

5.4.1 Répartition de l'endettement financier à court terme entre les taux fixes et les taux variables

<i>(en milliers d'euros)</i>		03/2010	09/2009
Taux fixe		5 754	5 828
Taux variable		13 352	12 003
Total		19 106	17 832

5.4.2 Répartition de l'endettement financier à court terme entre les devises

<i>(en milliers d'euros)</i>		03/2010	09/2009
EUR	Zone Euro	16 361	17 185
GBP	Royaume Uni	2 245	132
Autres	Autres	499	515
Total		19 106	17 832

Note 6. Notes sur le compte de résultat consolidé

L'activité d'ANOVO ne connaît pas d'effet significatif lié à la saisonnalité.

6.1 Autres produits et charges opérationnels

Ce poste regroupe principalement des charges liées à des réorganisations opérationnelles passées ou en cours pour 0,6 M€ (0,9 M€ au titre de l'exercice précédent).

6.2 Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	31/03/2010	31/03/2009
	6 mois	6 mois
Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	37	172
Coût de l'endettement financier brut ⁽¹⁾	(1 793)	(2 902)
Coût de l'endettement financier net	(1 757)	(2 730)
⁽¹⁾ Dont intérêts sur les contrats de location-financement	(188)	(524)

6.3 Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	31/03/2010	31/03/2009
	6 mois	6 mois
Gains de change	388	981
Autres produits financiers ⁽¹⁾	216	2 564
Produits de cession de titres		
Autres produits financiers	603	3 545
Pertes de change	(701)	(817)
Autres charges financières	(209)	(129)
VNC des titres cédés		
Dotations & reprises financières	(114)	(136)
Autres charges financières	(1 025)	(1 082)
Autres produits et charges financières	(421)	2 463

⁽¹⁾ Incluant au 31 mars 2009 1,8 M€ d'impact net de la résiliation des produits dérivés contestés.

6.4 Impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	31/03/2010	31/03/2009
	6 mois	6 mois
Impôts exigibles	(917)	(1 594)
Impôts différés	421	(494)
Total	(497)	(2 088)

Décomposition de la charge d'imposition différée :

(en milliers d'euros)	31/03/2010	31/03/2009
	6 mois	6 mois
Reports fiscaux déficitaires activés / (désactivés)	(186)	(392)
Différences temporaires	514	37
Éliminations des provisions internes de consolidation		
Autres retraitements	92	(139)
Total	421	(494)

Répartition de l'imposition différée dans l'état de situation financière consolidée :

(en milliers d'euros)	03/2010	09/2009
Impôts différés - Actif	7 765	7 263
Impôts différés - Passif	805	739
Total	6 961	6 524

Les impôts différés actifs sont composés d'activations de reports déficitaires à hauteur de 4,3 M€. Les activations de reports déficitaires sont réalisées dans la limite des prévisions de bénéfices fiscaux et des déficits fiscaux disponibles.

La valeur des impôts différés actifs (incluant en particulier les impôts différés activés sur les reports déficitaires) fait l'objet d'un test de valorisation par entité fiscale à la clôture au regard des bénéfices fiscaux des trois prochains exercices. Les hypothèses retenues pour les prévisions de bénéfices fiscaux sont les mêmes que celles retenues dans les tests d'*impairment*. Les prévisions de bénéfices fiscaux utilisées pour ANOVO intègrent également les plus values attendues sur des refinancements immobiliers.

La réconciliation de la charge d'impôts est la suivante :

(en milliers d'euros)	31/03/2010	31/03/2009
	6 mois	6 mois
Résultat net avant impôts	4 201	7 042
Impôt théorique (33,33 % au 30 septembre 2009)	(1 400)	(2 347)
Dépréciation des écarts d'acquisition		
Résultat des sociétés mises en équivalence	(2)	18
Déficits non activés de l'exercice	(294)	558
Déficits antérieurs activés/désactivés sur l'exercice		(382)
Déficits antérieurs non activés utilisés	1 365	(66)
Ecritures de consolidation sans impact d'impôt	(79)	290
Différence de taux d'imposition des sociétés étrangères	154	434
Impôts sur stock options	34	(27)
Impôt sur les différences permanentes	(276)	(566)
Impôt réel	(497)	(2 088)

Le groupe dispose au 31 mars 2010 d'importants déficits fiscaux non activés qui pourront pour certains être utilisés sur les bénéfices futurs :

Société	03/2010	< 1an	de 1 à 5 ans	de 5 à 10 ans	>10 ans ou illimité
ANOVO	11 733				11 733
ANOVO Italia	2 301	2 301			
A Novo Comlink España	20 079			3 729	16 350
A Novo UK	230				230
A Novo Suisse	864		864		
Benelux	1 720				1 720
Autres pays	305				305
Total	37 233	2 301	864	3 729	30 338

Note 7. Instruments financiers

7.1 Valeur dans l'état de situation financière consolidée et juste valeur des instruments actifs et passifs financiers

Seuls les principaux emprunts et dettes financières à taux fixe ont une valeur dans l'état de situation financière consolidée différente de leur juste valeur. Celle-ci a été déterminée par actualisation des flux futurs au taux *Euribor 3M* au 31 mars 2010 (0,634 %). Cette différence est toutefois peu significative.

La colonne « *Actifs et passifs non financiers* » permet la réconciliation avec l'état de situation financière consolidée.

Au 31 mars 2010 :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Actifs et passifs non financiers
Actifs financiers	2 622	2 622		17	2 605			0
Autres actifs non courants	3	3			3			
Clients	70 705	70 705			70 705			
Autres actifs courants	9 499	9 499			5 989			3 510
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 217	14 217	14 217					
Actif	97 047	97 047	14 217	17	79 302			3 510
Dettes financières - part à long terme	49 173	49 780				48 123	1 050	
Autres passifs à long terme	110	110				0		110
Fournisseurs	48 174	48 174			48 174			0
Autres passifs courants	32 284	32 284			26 360			5 924
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	19 106	19 309	13 335			5 179	592	
Passif	148 848	149 658	13 335		74 534	53 303	1 642	6 034

Au 30 septembre 2009 :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Actifs et passifs non financiers
Actifs financiers	2 016	2 016		17	1 999			
Autres actifs non courants	5 403	5 403			5 403			
Clients	68 575	68 575			68 575			
Autres actifs courants	8 536	8 536			5 940			2 595
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 381	15 381	15 381					
Actif	99 911	99 911	15 381	17	81 917			2 595
Dettes financières - part à long terme	50 812	51 195				49 708	1 104	
Autres passifs à long terme	5 503	5 503				5 400		103
Fournisseurs	52 001	52 001			52 001			0
Autres passifs courants	33 382	33 382			27 498			5 884
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	17 832	18 083	9 257			7 751	824	
Passif	159 530	160 164	9 257		79 499	62 859	1 928	5 988

7.2 Impact au compte de résultat et dans les capitaux propres des instruments financiers

Au 31 mars 2010 :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Résultat opérationnel		Résultat financier		Capitaux propres
		Dotations/Reprises	Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	Coût de l'endettement financier brut	Autres produits et charges financiers	
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	14 217		37			
Actifs disponibles à la vente	17					
Prêts et créances	79 302	902			-401	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	13 335				-98	
Dettes au coût amorti	53 303			-1 143		
Autres dettes	74 534					
Instruments dérivés passifs	1 642			-650	96	158
Actualisation					-19	
Total	0	902	37	-1 793	-421	158

Au 30 septembre 2009 :

(en milliers d'euros)	Résultat opérationnel		Résultat financier			
	Valeur comptable	Dotations/Reprises	Produit de trésorerie et équivalent de trésorerie	Coût de l'endettement financier brut	Autres produits et charges financiers	Capitaux propres
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	15 381		313			
Actifs disponibles à la vente	17					
Prêts et créances	81 917	2 447			-803	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	9 257				-98	
Dettes au coût amorti	62 859			-4 327	4 636	
Autres dettes	79 499					
Instruments dérivés passifs	1 928			-757	2 356	-1 459
Actualisation					-45	
Total		2 447	313	-5 084	6 046	-1 459

7.3 Politique et gestion des risques financiers

7.3.1 Forte sensibilité aux positions des organismes d'assurance crédit

Le groupe exerce ses activités auprès de clients qui peuvent être également fournisseurs de pièces détachées et assurent la solvabilité financière de leur contrepartie auprès d'organismes d'assurance-crédit. Du niveau d'encours ANOVO accordé par ces organismes à leurs clients dépend la confiance accordée à ANOVO par ces mêmes clients et le niveau de besoin en fonds de roulement nécessaire pour réaliser les prestations.

7.3.2 Risque de change

La société exerce une activité récurrente de services offrant des prestations réalisées localement par les filiales d'ANOVO, donc dans la même devise que la devise de règlement. Ainsi, le groupe n'est pas exposé au risque de change au travers de ses opérations commerciales directes.

Seules les transactions internes exposent le groupe aux fluctuations de change.

En revanche, le développement international d'ANOVO conduit le groupe à investir afin de développer son activité dans chacune des régions. L'essentiel du financement des investissements ainsi réalisés s'est effectué sur la base d'un financement structuré :

- soit par des capitaux propres ;
- soit par la dette contractée par la maison-mère.

Le risque de change sur ces investissements n'est pas couvert. Du fait de l'incertitude quant aux échéances de remboursement des créances ou dettes du groupe, la couverture du « risque à terme » est difficile et, par conséquent, souscrire à des instruments de couverture serait une opération spéculative.

Des évolutions favorable ou défavorable des taux de change de 10 % par rapport à l'euro auraient les impacts suivants :

(en milliers d'euros)	Chf	Clp	Gbp	Nok	Pes	Pln	Sek	Usd	Total
Actifs	1 460	2 427	15 852	3 123	2 897	2 745	9 083	-26	37 561
Passifs	-3 333	4 279	17 508	2 249	2 417	3 277	6 987	1 325	34 708
Position nette avant gestion	4 793	-1 852	-1 656	874	480	-532	2 096	-1 351	2 853
Position hors-bilan									
Position nette après gestion	4 793	-1 852	-1 656	874	480	-532	2 096	-1 351	2 853
Sensibilité à une variation favorable de 10%	563	-204	-49	97	53	33	312	279	1 085
Sensibilité à une variation défavorable de 10%	-411	167	42	-79	-44	14	-255	-227	-793

7.3.3 Risque de taux

Au 31 mars 2010, la dette à taux variable hors produits dérivés (1,6 M€) se décompose comme suit :

Dette senior	30,8 M€
Autres dettes bancaires	0,1 M€
Dettes de location-financement	16,0 M€
Découverts bancaires et lignes de factoring	9,1 M€
Total	56,0 M€

Au 31 mars 2010, 30 % de la dette à taux variable fait l'objet d'un *swap* de taux. La juste valeur de ces produits dérivés est communiquée chaque fin de trimestre par la banque émettrice et confirmée par un cabinet indépendant. Ils sont considérés comme étant des instruments éligibles aux opérations de couverture puis traités en part efficace et non efficace.

Au 31 mars 2010, la variation des justes valeurs a été comptabilisée de la manière suivante :

- un produit de 227 K€ dans le résultat consolidé du groupe (correspondant à la part inefficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés éligibles à la comptabilité de couverture) ;
- et un impact positif de 60 K€ dans les capitaux propres (part efficace).

Le poste « *Autres charges financières* » inclut également une charge de 98 K€ correspondant à l'amortissement de la juste valeur de produits historiques résiliés.

Synthèse des couvertures de taux existantes au 31 mars 2010 :

Élément couvert	Montant initial	Montant amorti	Taux reçu	du	au	Caractéristiques de la couverture (taux payé)	Taux effectif	Taux payé maxi
Dette senior	25 062 487	12 406 244	Euribor 3 mois	02/08/2007	02/02/2013	Swap taux fixe à 5,85 %	5,85 %	5,85 %
Crédit-bail	5 481 695	4 479 297	Euribor 3 mois	02/07/2007	02/01/2013	Swap taux fixe à 5,85 %	5,85 %	5,85 %
Total	30 544 182	16 885 541						

Sensibilité de la dette à taux variable et des instruments dérivés aux variations des taux d'intérêts

Une hausse de 100 points de base (+1%) sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact sur la charge d'intérêts annuelle avant impôt du groupe d'environ -593K€. Une baisse de 100 points de base (-1%) sur l'ensemble des courbes de taux aurait un impact sur la charge d'intérêts annuelle avant impôt du groupe d'environ +628K€.

Ce calcul a été réalisé avec les hypothèses suivantes :

- il inclut les flux d'intérêts issus des instruments financiers dérivés, mais pas les variations de juste valeur ;
- l'échéancier retenu est celui en vigueur au 31 mars 2010 ;
- il a été établi en prenant pour référence les valeurs au 31 mars 2010 des taux d'intérêts suivants :
 - *Euribor 3M*..... 0,634 %
 - *Eonia* 0,401 %
 - Taux de base UK 0,500 %

La sensibilité de la juste valeur des instruments dérivés aux variations des taux d'intérêts n'a pas été évaluée.

7.3.4 Risque de contrepartie (crédit)

La société est exposée au risque de crédit principalement sur le recouvrement des créances clients.

Au 31 mars 2010, les créances en souffrance représentent un montant de 12,5 M€ sur un total de 73,3 M€ (en valeur brute) soit 17 %. A cette date, la structure de la balance âgée est comparable à celle établie au 30 septembre 2009.

Les provisions pour dépréciation des créances clients ont évolué comme suit, sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2009-2010 :

(en milliers d'euros)	09/2009	Dotation	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	Variations de change	03/2010
Prov. clients et comptes rattachés	-3 580	-154	1 008	2	-13	-2 738
Total	-3 580	-154	1 008	2	-13	-2 738

7.3.5 Risque de liquidité

Le tableau suivant représente les flux de trésorerie futurs liés aux principaux éléments de passifs et aux instruments dérivés enregistrés à la clôture du 1^{er} semestre 2009-2010 et du dernier exercice. Les flux d'intérêts sont calculés selon la norme IFRS7 et représentent les intérêts à payer pour chaque période concernée.

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie < 1 an		Flux de trésorerie entre 1 an et 5 ans		Flux de trésorerie > 5 ans	
		Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.
Dettes financières - part à long terme	49 173	1 410		4 773	21 316	3 608	27 857
Autres passifs à long terme	110				110		
Fournisseurs ⁽¹⁾	48 174		48 174				
Autres passifs courants	32 284		32 284				
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	19 106	857	19 106				
Total	148 848	2 267	99 564	4 773	21 426	3 608	27 857

⁽¹⁾ Le BFR normatif est de 7,7 % du chiffre d'affaires.

Il a été établi en prenant pour référence les valeurs au 31 mars 2010 des taux d'intérêts suivants :

- *Euribor 3M* 0,634 %
- Taux de base UK 0,500 %

Au 30 septembre 2009, la situation était la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Flux de trésorerie < 1 an		Flux de trésorerie entre 1 an et 5 ans		Flux de trésorerie > 5 ans	
		Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.	Intérêts	Remb.
Dettes financières - part à long terme	50 812	1 665		5 387	20 361	3 926	30 451
Autres passifs à long terme	5 503				5 503		
Fournisseurs ⁽¹⁾	51 992		51 992				
Autres passifs courants	33 382		33 382				
Concours bancaires et part des dettes financières à moins d'un an	17 832	1 119	17 832				
Total	159 522	2 784	103 206	5 387	25 865	3 926	30 451

⁽¹⁾ Le BFR normatif est de 4,3% du chiffre d'affaires.

Informations quantitatives et qualitatives sur la dette restructurée

Au 31 mars 2010, la dette senior (restructurée en février 2003 puis en septembre 2009) s'élève à 30,8 M€ se répartissant comme suit par échéance :

- à moins d'1 an 2,6 M€
- entre 1 an et 5 ans 13,2 M€
- à plus de 5 ans 15,0 M€

Cette dette financière est remboursable semestriellement jusqu'en février 2016 (avec des échéances compatibles avec l'exploitation) plus une échéance in fine en septembre 2016 de 10,7 M€ à laquelle s'ajoutera une rémunération exceptionnelle de 1,6 M€.

Enfin, le groupe est tenu au respect de ratios prudentiels (covenants) suivants vis-à-vis de la Royal Bank of Scotland (RBS).

- Les covenants sont calculés sur une période de 12 mois se terminant à la date de calcul (clôture annuelle ou semestrielle) conformément au contrat d'emprunt restructuré le 26 février 2003.
- Trois ratios doivent être respectés chaque trimestre :
 - la dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) doit être inférieure à 50 M€ (3 326 K€ au 31 mars 2010) ;
 - le ratio EBITDA consolidé (résultat d'exploitation avant dotation et reprise sur amortissements et provisions) / frais financiers nets consolidés doit être égal ou supérieur à 3,5 (4,96 au 31 mars 2010) ;
 - le ratio dette nette consolidée (excluant la dette obligataire ainsi que la dette restructurée) / EBITDA consolidé (à périodicité retraitée) doit être inférieur ou égal à 2 (0,18 au 31 mars 2010).
- L'investissement annuel en immobilisations corporelles doit être inférieur ou égal à 17 M€ (4,1 M€ au 31 mars 2010).
- La société doit spécifiquement notifier tout litige engageant le groupe pour un montant égal ou supérieur à 3 M€ ou tout redressement fiscal d'un montant égal ou supérieur à 2,3 M€.
- Tout changement de contrôle, direct ou indirect, du groupe au sens de l'article L 233.3 du Code de commerce doit être soumis à accord préalable de la majorité des prêteurs.

Le non respect de ces covenants entraîne la possibilité pour le prêteur d'accélérer le remboursement de son concours.

Depuis la transition aux normes IFRS et en l'absence de précision dans le contrat d'emprunt, il n'a pas été tenu compte de la charge relative à la norme IFRS 2 (stock option), dans le calcul du résultat opérationnel avant amortissement et dépréciations utilisé pour le calcul du ratio EBITDA consolidé / frais financiers nets consolidés. De plus dans ce même ratio, au niveau des frais financiers, il n'a pas été tenu compte de l'impact des justes valeurs des produits dérivés de taux.

Au 31 mars 2010, les ratios calculés relatifs à Royal Bank of Scotland (RBS) ne remettent pas en cause l'échéancier de la dette. En outre, conformément à l'accord intervenu entre la société, Genesis Partners et les créanciers bancaires de la dette senior à la fin de l'exercice 2009/2010, ANOVO est tenu au respect des dispositions suivantes :

- interdiction des cessions d'actif significatif supérieur à 5 M€ sans l'accord des prêteurs, et affectation prioritaire de la part du produit de toute cession excédant 2 M€ par an au remboursement anticipé de la dernière échéance, dans la limite de 10 M€ ;
- interdiction de tout investissement au-delà d'un montant cumulé annuel de 14 M€ hors taxe sans l'accord des prêteurs ;
- affectation prioritaire au remboursement de la dernière échéance d'un montant de 200 K€ par exercice au titre duquel le *cash flow* libre consolidé après amortissement de la dette senior serait supérieur à 8 M€ (jusqu'en 2012) puis à 7 M€ (à partir de 2013) ;
- Interdiction de souscription à des opérations spéculatives de marché, à l'exception d'instruments financiers de couverture de type *swap*, *cap*, *collar* ou une combinaison de ces produits.

Le groupe n'a pas d'autres covenants à respecter vis à vis d'autres établissements.

Au 31 mars 2010, le groupe a des lignes de crédit non utilisées d'un montant de 10,4 M€ (dont 6,1 M€ de lignes d'affacturage).

Note 8. Engagements hors bilan

8.1 Engagements financiers donnés hors bilan

8.1.1 Cautions, garanties et autres engagements

(en milliers d'euros)	03/2010	09/2009
Garanties de passifs	130	130
Garantie des engagements d'une filiale concernant des contrats d'extension de services	1 000	1 000
Garanties en faveur d'organismes financiers	3 246	2 938
Total	4 376	4 068

En outre, le groupe ANOVO s'est porté caution ou a donné des garanties à des organismes prêteurs à hauteur de 48,9 M€ au 31 mars 2010 (40,8 M€ au 30 septembre 2009), sommes figurant déjà en dettes financières au passif de l'état de situation financière consolidée.

Le groupe s'est également porté caution et a donné des garanties ou signé des lettres de patronage à des organismes financiers à hauteur de 11,2 M€ (11,7 M€ au 30 septembre 2009), sommes figurant en engagements de contrats de location et en provision ou passif de l'état de situation financière consolidée.

Nantissement des titres

- Liste des sociétés dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :
 - ANOVO Italia ;
 - A Novo Comlink España ;
 - ANOVO Nordic AB ;
 - A Novo UK Ltd ;
 - ANOVO Americas.
- Liste des sociétés détenues par des holdings dont les titres sont nantis en garantie de la dette restructurée :
 - A Novo Arce ;
 - A Novo Norge ;
 - Cedro Soluciones Totales.

Les Sicav d'ANOVO font l'objet d'un nantissement à hauteur de 2 M€ et figurent en actifs financiers.

ANOVO a consenti des hypothèques sur un terrain et des bâtiments situés à Brive, la valeur de ces hypothèques s'élève à 239 K€ au 31 mars 2010 (371 K€ au 30 septembre 2009), respectivement 0 K€ sur les terrains (14 K€ au 30 septembre 2009) et 239 K€ sur les bâtiments (357 K€ au 30 septembre 2009).

- Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement des fonctions
 - L'Assemblée Générale Mixte du 30 juin 2009, saisie dans les termes de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce de l'approbation des indemnités de départ bénéficiant à Monsieur Christophe Lienard en sa qualité de Directeur Général Délégué, a refusé d'approuver le principe de ces indemnités.
Le Conseil d'administration du 5 décembre 2008, sur les recommandations du Comité des rémunérations, avait procédé à la mise en conformité des indemnités de départ existantes, bénéficiant à Monsieur Christophe Lienard en qualité de Directeur Général Délégué, avec les dispositions nouvelles de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce issues de la Loi TEPA n° 2007-1223 du 21 août 2007 et les recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008 relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées. Il avait ainsi limité les hypothèses dans lesquelles ces indemnités pouvaient être versées, confirmé le plafonnement de leur montant à 24 mois de rémunération brute, soumis leur versement à la constatation de la réalisation de conditions de performance du bénéficiaire et, par dérogation aux dispositions de l'article 20.2.4 du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, prévu un minimum d'indemnisation de 6 mois de rémunération brute compte tenu de l'ancienneté du bénéficiaire au sein du groupe.
Ces engagements ne sont pas applicables en cas de démission. Ils n'ont fait l'objet d'aucune mise en œuvre sur la période ou depuis.
 - Compte tenu de la démission de Monsieur Richard Seurat de ses fonctions de Président-Directeur Général, le Conseil d'administration du 26 octobre 2009, sur les recommandations du Comité des rémunérations, a décidé dans l'intérêt de la société d'autoriser la conclusion d'un accord de non concurrence entre la société et Monsieur Richard Seurat dont les termes essentiels sont les suivants :
 - Monsieur Richard Seurat s'engage à ne pas exercer d'activités concurrentes à celles exercées par le groupe ANOVO et à ne pas débaucher de salariés d'ANOVO, et ce pendant une période de 2 ans à compter de la date de cessation de ses fonctions ;
 - en contrepartie, Monsieur Richard Seurat percevra sur 2 ans une indemnité annuelle, égale à 50 % de la moyenne des rémunérations brutes annuelles, parts variables incluses, dues au titre ou perçues au cours des 24 mois précédant la cessation de ses fonctions, dont le versement sera mensualisé.
- Le 29 septembre 2003, ANOVO a consenti un abandon de créances de 0,4 M€ avec clause de retour à meilleure fortune au profit de A NOVO Portugal, prévu pour intervenir dans un délai de 5 années. La situation de la société est en cours d'analyse pour déterminer si le retour à meilleure fortune a eu lieu.
- En matière d'engagement de retraite des sites français, ANOVO a souhaité mettre en place le principe du *corridor*. Ainsi, la valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture est de 2,6 M€ diminuée de l'écart actuariel non comptabilisé de 0,3 M€.
- La société A NOVO Comlink España, filiale à 100% d'ANOVO, a signé les accords définitifs avec la *Junta de Andalucía* concernant la restructuration de son activité Assemblage de Malaga. Dans le cadre de ces accords, le groupe doit décaisser 5,33 M€ sur toute la période de préretraite PJP (*Plan de Jubilación Parcial*) jusqu'en 2018. Le système prévoit :
 - pour les 216 salariés concernés, une dispense de travail entre 55 ans et 60 ans (il est pendant cette période indemnisé par les divers régimes d'assistance ou d'assurance-chômage) et un retour au travail pour 245 heures / an entre 60 et 65 ans ;
 - un engagement d'embauche « en remplacement » chaque fois qu'un PJP entre dans sa 60ème année, soit environ 150 embauches d'ici à 2013).
- ANOVO a pris l'engagement d'embaucher 30 personnes dans le cadre d'un accord spécifique d'ici décembre 2010. Une subvention déjà versée de 33 K€ par personne embauchée sera enregistrée en compte de résultat au moment de l'embauche effective.
- Dans le cadre de la reprise du site de Montauban, ANOVO s'est engagé à maintenir le niveau d'emploi global pendant une durée de trois ans.

8.3 Engagements de contrats de location

Les contrats de locations immobilières et mobilières détaillés ci-dessous sont des contrats de locations pures qui n'ont pas pour vocation à engager le groupe de façon permanente. C'est pourquoi, ils n'ont pas été retraités en crédit bail à l'actif et au passif de l'état de situation financière consolidée.

Engagement locatif du groupe :

(en milliers d'euros)	03/2010	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Location immobilière	5 356	1 960	3 395	
Location mobilière				
Total locations	5 356	1 960	3 395	

8.4 Autres informations

A la connaissance du groupe ANOVO, la présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Le processus d'identification des engagements hors bilan a été mené par la direction juridique du groupe. Elle s'est rapprochée de chacune des filiales afin de recenser l'exhaustivité des engagements. La direction juridique a élaboré un questionnaire détaillé afin de garantir la cohérence des informations. Chaque direction générale de filiale s'est engagée sur l'exhaustivité et la pertinence des informations ainsi remontées.

Pour la maison mère, la direction juridique du groupe assure un suivi centralisé de tous les engagements. Ces engagements sont ensuite chiffrés et corroborés avec les informations détenues par la direction financière.

Note 9. Informations sectorielles

9.1 Compte de résultat, investissements et total actif

Répartition par secteur au 31 mars 2010 des composantes du résultat opérationnel, des investissements et du total actif :

(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Chiffre d'affaires	52 327	64 098	16 726	15 188	26 147	6 551	181 037
Marge brute	5 859	12 351	2 405	1 618	3 184	871	26 288
Résultat opérationnel	1 088	4 034	596	(303)	569	401	6 384
Investissements	(357)	(1 068)	(102)	(240)	(459)	(39)	(2 264)
Total actif	48 620	81 359	30 586	17 744	35 374	10 658	224 341

Répartition par secteur au 31 mars 2009 des composantes du résultat opérationnel, des investissements et du total actif :

(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Chiffre d'affaires	53 411	73 584	15 472	15 325	25 858	6 555	190 205
Marge brute	7 588	12 067	2 092	1 726	3 235	1 327	28 034
Résultat opérationnel	2 697	3 185	668	(436)	651	488	7 254
Investissements	(265)	(1 420)	(207)	(137)	(144)	(276)	(2 450)
Total actif	52 554	91 908	26 608	16 382	31 839	9 933	229 224

Sur le 1^{er} semestre 2009/2010, il existe un seul client externe pour lequel le montant du produit des activités ordinaires (18 240 K€) est supérieur à 10% du produit des activités ordinaires du groupe. Ce client est présent sur les zones géographiques UK, Nordic et Espagne.

9.2 État de la situation financière

Répartition par secteur au 31 mars 2010 :

(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Total des actifs non courants	27 244	40 076	15 402	5 539	21 010	4 828	114 099
Total des actifs courants	21 377	41 283	15 184	12 205	14 364	5 830	110 242
Total des passifs non courants	552	41 060	13 087	816	990	652	57 155
Total des passifs courants	19 339	48 492	12 351	11 960	9 122	3 684	104 948

Répartition par secteur au 30 septembre 2009 :

(en milliers d'euros)	UK	France	Italie	Espagne	Nordic	Amérique	Total
Total des actifs non courants	27 465	45 605	14 745	5 777	20 740	4 520	118 851
Total des actifs courants	25 771	36 022	14 102	11 686	13 233	5 569	106 382
Total des passifs non courants	586	47 779	13 770	1 330	1 035	(452)	64 048
Total des passifs courants	19 941	52 674	10 503	11 172	8 561	5 038	107 889

Note 10. Parties liées

Rémunération des dirigeants

Pendant la durée de leur fonction sur le semestre, les membres du Conseil d'administration et du Comex groupe ont perçu une rémunération brute de 1 905 K€ (incluant des produits relatifs aux stock-options pour 73,0 K€ attribuées aux dirigeants et aux salariés).

Au 31 mars 2010, 130,3 K€ ont été versés à Monsieur Richard Seurat en rémunération de l'accord de non-concurrence conclu avec ANOVO (voir Note 8.2 « *Autres engagements hors bilan* »).

La société n'a pas d'engagement en matière de pension et retraite envers ses organes d'administration. Seule une assurance perte d'emploi a été souscrite.

Aucun crédit ou avance n'a été accordé aux dirigeants.

Note 11. Evènements survenus après la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu après le 31 mars 2010.